

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 8 JANVIER 2018

L'an deux mil dix-huit et le 8 janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALEMANY Brigitte, ALLIER Stéphane, DAVID-RICHELME Suzanne, GILS Bernard, GRINO Sylvie, LAPEYRE Denis, PAPINESCHI Véronika, PELTIER Julien, PRÉVOTEAU Gisèle, VILA Charlotte.

Absents excusés : LEFRANCQ Arnaud a donné procuration à LAPEYRE Denis,
LOUVEAU Solveig a donné procuration à GILS Denise,
RICHOU Xavier,
VILA Didier.

Sur proposition de la Présidente, Mme DAVID-RICHELME Suzanne est désignée secrétaire de séance.

DÉPÔT SAUVAGE D'ENCOMBRANTS

Suite au dépôt sauvage important d'encombrants place Rambaud devant les containers, il a été décidé de facturer au responsable 80 € correspondant à l'élimination et au transport de ces encombrants par les employés municipaux.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET LOTISSEMENT

Une DM n°1 est nécessaire pour passer les écritures comptables de fin d'exercice pour le budget Lotissement La Ginestière.

R.H

- Dans le cadre de la mise en place d'une police intercommunale : Consultation pour le poste de gardien de police et déclaration de l'ouverture du poste auprès du CDG.
- Prolongation du contrat de l'agent de remplacement au service comptabilité jusqu'à la fin du congé maladie de l'agent titulaire (16h/semaine).

BOULODROME

Plusieurs réflexions dans le cadre du projet de réalisation d'un préau (de 14m x 24m) déposé par le Club Bouliste Peyriacois :

- couvrir le boulodrome existant,
- implanter le préau sur le béal d'alimentation du Moulin après busage,
- implantation à côté du boulodrome existant (dans le sens de la largeur, perpendiculaire à la rivière) en laissant un espace de 14 ou 15 mètres à côté des vestiaires piscine.

Un groupe de travail se réunira le lundi 15 janvier à 18h30 pour étudier ce projet.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 5 FÉVRIER à 20h30